

RÉUNION

Valeur : 1,45 F

Couleurs : rose foncé, vert

50 timbres à la feuille



Dessiné par Marie-Anne DOUYÈRE

Imprimé en héliogravure

Format horizontal 36 x 22
(dentelé 13)

VENTE

anticipée, le 5 février 1977, à SAINT-DENIS (Réunion) ;
générale, le 7 février 1977.

Île volcanique du sud de l'océan Indien, située à 11 000 km de la France continentale et à 700 km à l'est de Madagascar, la Réunion constitue, avec Maurice et Rodrigues, l'archipel des Mascareignes.

Inhabitée avant 1649, elle devient à cette date possession française et prend le nom de Bourbon. Elle est placée, très vite, sous administration de la Compagnie des Indes qui y développera la culture du café. Rétrocédée au Roi en 1764, l'île connaît la prospérité grâce à la production des épices. Baptisée Réunion par la Révolution française, c'est vers 1815 qu'on y introduit la canne à sucre pour approvisionner la métropole. L'île reçoit en 1946 le statut de département français et devient région en 1973.

Avec une superficie de 2 510 km², dont seulement 1 000 sont cultivables, elle est bordée d'une zone littorale étroite où se concentre l'ensemble de l'activité avec Saint-Denis. Au nord-ouest et au centre, se situent les majestueux cirques de Salazie, Cilaos et Mafate, plantés de filaos, de cryptoméries ou de fougères arborescentes. Au sud-est, le Piton de la Fournaise, volcan en activité, offre un panorama lunaire.

Le littoral, jalonné de falaises abruptes que survole le « paille-en-queue » représenté sur le timbre au-dessus d'un parterre d'hibiscus, se divise entre une côte humide dite « au vent » et une région plus sèche appelée « sous le vent ». Il abrite la presque totalité des 480 000 habitants de multiples origines : Chinois de Canton, Européens, Cafres d'Afrique orientale, Hindous de Madras et de Calcutta, Indiens musulmans, lesquels constituent un véritable arc-en-ciel de populations.

Les trente premières années de la départementalisation ont été plus particulièrement consacrées au domaine social : la préoccupante question de la natalité a trouvé une solution et le niveau de vie s'est considérablement accru grâce à une amélioration spectaculaire de l'alphabétisation, de la santé, de l'habitat, du réseau routier et des communications avec la métropole.

Toutefois, certains problèmes persistent et seront résolus dans le cadre de la départementalisation économique qui prévoit notamment un vaste programme d'aménagement des Hauts de l'île, le développement de la pêche, de l'artisanat, du tourisme, la diversification des productions agricoles, l'implantation de nouvelles industries, l'objectif essentiel étant de procurer des emplois à une population dont plus de la moitié a aujourd'hui moins de vingt ans.

